

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR " MOBYMATIC" TYPE A.U.77

CONSTRUIT PAR "LA MOTOCONFORT " I6, rue Lesault

PANTIN - Seine -

APPAREIL CONSTITUE PAR UNE BICYCLETTE MUNIE D'UN MOTEUR DE SECOURS .

MARQUE - MOTOCONFORT  
TYPE - A.U.77  
GENRE - CYCLOMOTEUR  
NOMBRE DE PLACES ASSISES ( Y compris le conducteur ) - I  
NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - LA MOTOCONFORT - I6 rue Lesault  
PANTIN - (Seine )

1 - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE .-

NOMBRE DE ROUES - Deux  
ROUES MOTRICES - Arrière  
CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.  
FOURCHE - Télescopique  
ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 23 x 2  
PEDALIER - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents, solidaire du moyeu arrière.  
EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier .

2 - DIMENSIONS ET POIDS .-

EMPATELLEMENT TOTALE - 1m.09  
DIMENSION MAXIMA DU VEHICULE - Longueur 1m.71 - Largeur 0m.60  
HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0 m.11  
POIDS DU VEHICULE - 40, 5 kg.

3. - M O T E U R

TYPE A EXPLOSION - Cycles à 2 temps monocylindrique.  
ALESAGE 39 mm - COURSE 41.8 mm - Cylindrée 49.933 cm<sup>3</sup>  
TAUX DE COMPRESSION - 7  
PUISSANCE ADMINISTRATIVE - I Cv.  
CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence - huile 2 temps  
RESERVOIR - Contenance 4 litres, 850 - Fermé par un bouchon en matière plastique

...

- ...  
REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - maximum 3.400 T/m . Correspondant au couple maximum 2.500 T/m ; Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m  
ECHAPPEMENT - Un tube type " TROUBLETON " d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0.litre , 735 . Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 20 mm de diamètre intérieur et de 45mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre I75 .  
ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur type GURTNER AR 10 DSE. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche . Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.  
ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI, haute tension  
GRAISSAGE Par mélange d'huile à l'essence.  
REFROIDISSEMENT - Par air.  
MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

#### 4 . - TRANSMISSION DU MOUVEMENT -

- EMBAYAGE - Du type centrifuge entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6.5 Km/h.  
TRANSMISSION- Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12.7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.  
DISPOSITIF DE POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.  
La MOBYMATIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Un dispositif de blocage assure trois rapports de vitesses, le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre. Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.  
DEMULTIPLICATION DE LA COURROIE -

$$1\text{ère vitesse} - \frac{205}{53.7} \times \frac{54}{11} = 18.74$$

$$2\text{e vitesse} - \frac{205}{71.45} \times \frac{54}{11} = 14.08$$

$$3\text{e vitesse} - \frac{205}{89.2} \times \frac{54}{11} = 11.28$$

Avec des pneumatiques de 23 x 2 ( dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m.80) au régime du moteur de

1.000 tours minute, la vitesse atteinte est de : 1ère vitesse :  
5.75 Km/h - 2ème vitesse 7.65 Km/H - 3ème vitesse 9.6 Km/H.  
Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule  
ressort à 32.7 Km/H.

INDICATEUR DE VITESSE - Encastré dans le phare.

5. - S U S P E N S I O N - Fourche Télescopique

6° - F R E I N A G E

FREIN AVANT - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre  
100mm, commandé par un levier à main droit.

FREIN ARRIERE - A tambour, avec segments intérieurs, diam.  
100 mm; commande par un levier à main gauche

SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière : 42 cm<sup>2</sup>

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION -

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un  
phare de 100mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne ar-  
rière rouge qui complète l'équipement.

CATADIOPTRE - Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'adminis-  
tration sous le n° T.P.C. 89

8. - D I V E R S

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre  
électrique.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte  
supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée,  
le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la  
date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cylindre

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction, une plaque avec  
le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° I.402.002

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Cons-  
tructeur, le 12 Mars 1956, que le véhicule n° I.402.002 à moteur numéro  
I.146.085 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MO-  
TEUR-CONFORT Type AU 77 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73,  
188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général  
sur la police de la circulation routière ( Code de la route ) et des  
arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 12 Mars 1956  
L'Inspecteur des Automobiles  
signé : CHABOT

Vu et approuvé

Enregistré sous le N° AA. 164-56

A Paris, le 23 Mars 1956

L'Ingénieur en Chef des Mines - signé : (HELIOT)